

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 23

Pouvoirs : 3

Votants : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

Le quatre avril deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 26 mars 2024

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI)

ABSENTS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) FAVREAU Gilles (CCVAI)

ABSENTS EXCUSES :

CHAVANNE Pascale (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI)

POUVOIRS :

CHERBLAND Henri (CCVAI) représenté par REBOUX Alain (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) représenté par MATHELIN Sandra (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

**OBJET : Commercialisation parcelle sur la ZA des Grandes Terres au
Département de la Loire**

Monsieur le Président expose à l'assemblée que la Communauté de Communes avait délibéré le 17 juin 2021 pour la commercialisation d'une parcelle de 1 326 m² au Département de la Loire dans le cadre du réaménagement du centre technique départemental pour un prix de 16,20€ TTC.

Après passage du géomètre, la superficie de la parcelle est de 1 577 m².

Suite à l'exposé du Président, et après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil communautaire,

Article 1 : APPROUVE la vente d'une parcelle de 1 577 m² sur la ZA des Grandes Terres au Département de la Loire au prix de 16,20€ TTC le m²

Article 2 : AUTORISE le Président à signer tous les documents s'y afférents.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 04/04/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMMENT Françoise (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 05 AVRIL 2024
et de la publication le : 05 AVRIL 2024
Le Président,*

